



SUPERIORE GENERALE  
DELLA CONGREGAZIONE DEI CHIERICI MARIANI  
DELL'IMMACOLATA CONCEZIONE DELLA B. V. M.

VIA CORSICA, 1 – 00198 ROMA, ITALIA

**LETTRE CIRCULAIRE À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU PROCÈS DE  
BÉATIFICATION DU VÉNÉRABLE FABIAN ET DE SES 4 COMPAGNONS.**

Rome, Pâques, le 4 avril 2021

Prot. n. 52/2021

*Mère des Saints, l'Église a toujours conservé leur mémoire  
en proposant aux fidèles leur exemple de sainteté à la suite du Christ  
"Sanctorum Mater"*

Instruction de la Congrégation pour les Causes des Saints  
pour le déroulement des enquêtes diocésaines ou éparchiales  
regardant les causes des saints

Chers Confrères,

Malgré les grands obstacles liés à la pandémie, la célébration du Jubilé du 350<sup>e</sup> anniversaire de notre Congrégation porte des fruits bénis de la bienveillance de Dieu à notre égard. Une de ces manifestations est l'accord obtenu de quelques institutions ecclésiastiques et l'ouverture du procès de béatification du Vénérable Fabian et de ses quatre compagnons, prêtres de la Congrégation des Pères Mariens : Andrzej, Eugeniusz, Janis et Vaclovas (alias Vladas). L'auteur de ce procès est notre Congrégation, l'évêque compétent, sur le territoire duquel le processus a déjà été initié, est le Métropolitain de Varsovie. Ce procès s'est formé ces dernières années, bien que son histoire concernant les trois premiers Vénérables remonte déjà à une quinzaine d'années.

**Formation du procès du Vénérable Fabian et de ses 4 compagnons**

Le 31 mai 2003, à Saint-Petersbourg, en Russie, le procès des martyrs catholiques du système communiste du XX<sup>e</sup> siècle a commencé et était intitulé : "Causa Beatificationis seu Declarationis Martyrii Servorum Dei Eduardi Profittlich Archiepiscopi titularis Hadrianopolitani in Haemimonto Administratoris Apostolici Estoniensis, ex Societate Iesu et XV Sociorum". Dans le cadre de ce procès, trois de nos collègues prêtres ont été inscrits dès le début : Fabian Abrantowicz, Andrzej Cikoto et Janis Mendriks. Dès le début, le procès a subi diverses modifications et a généralement progressé très lentement et par conséquent, du côté de la Postulation de l'archidiocèse de Moscou pour le procès, des suggestions répétées, et, bien qu'informelles, sans ambiguïté, ont été adressées à la Congrégation des Pères Mariens pour que celle-ci demande de retirer ses membres du procès commun de Moscou. Par conséquent, le Conseil général a voté le 4 janvier 2019, pour que les trois Vénérables susmentionnés, membres de notre Congrégation, soient retirés du procès conduit par l'Archidiocèse de Notre-Dame à Moscou et pour transmettre l'affaire à un autre diocèse, afin que notre Congrégation devienne en même temps l'unique Auteur du procès.

Nous avons pris la décision de demander au Métropolitain de Varsovie, le cardinal Kazimierz Nycz, de mener le procès de Fabian et de deux compagnons pour deux raisons. Tout d'abord, en se référant aux directives de la loi de canonisation (cf. Sanctorum Mater, art. 21, par. 1), il faut constater qu'il n'est pas possible de mener le procès dans les diocèses

où sont morts les Vénérables, ni de déterminer le lieu où se trouvent leurs tombes. Car ils ont donné leur vie dans des prisons et ont été enterrés dans des fosses communes, ou qui ne peuvent être identifiées aujourd'hui. C'est également une des raisons pour lesquelles un procès commun a été engagé à Moscou. Ensuite, parmi les trois Vénérables, deux appartenaient à la Province de Pologne au moment de leur mort, et c'est donc dans les archives de cette province à Varsovie que se trouvent les preuves les plus importantes du procès. Une telle situation est indiquée dans l'Instruction Sanctorum Mater (cf. art. 22, par. 1), lorsqu'elle évoque la possibilité de mener le procès dans le diocèse où se trouvent la majorité des preuves.

Le cardinal K. Nycz a fait preuve d'une grande bienveillance à l'égard de notre Congrégation et a accepté sa demande, ce qui fait que ce procès est mené par l'Archidiocèse de Varsovie, qui a une grande expérience et de nombreux experts dans la conduite des procès de béatification. De notre côté, la plus grande responsabilité incombe à la Province Polonaise en tant qu'unité administrative compétente en matière de relations directes : La Congrégation des Pères Mariens et l'Archidiocèse de Varsovie. Dans sa lettre du 11 mai 2018, la Congrégation pour les Causes des Saints, a établi ce nouveau procès sous le titre : "Varsaviensis Beatificationis seu Declarationis Martyrii Servorum Dei Fabiani Abrantowicz et II Sociorum, Sacerdotum Congregationis Clericorum Marianorum ab Immaculata Conceptione Beatae Virginis Mariae in odium Fidei, uti fertur, interfectorum".

Déjà pendant transfert du procès du Vénérable Fabian et de ses 2 compagnons, sont apparues des opinions, déjà connues de la Postulation Générale de notre Congrégation, d'ajouter au procès deux autres de nos confrères morts en martyr. Il s'agit de : Eugeniusz Kulesza, prêtre de la province de Pologne, et Vladislovas (alias Vladas) Mažonas (également : Mažonavicius), prêtre de la province de Lituanie. Selon la conviction générale, tous deux ont donné leur vie pour la foi, et le témoignage de leur fidélité à Dieu et à l'Église est indiscutable. Durant toutes ces années, le souvenir de leur martyre a survécu et de nombreuses personnes ont toujours attendu leur procès ; ils jouissent de la renommée de martyrs. Le fait qu'ils n'aient pas été inclus/compris dans le procès collectif entamé en 2003 et conduit par l'Archidiocèse de Notre-Dame à Moscou, auquel d'autres membres de la Congrégation des Pères Mariens ont été inscrits (Fabian Abrantowicz, Andrzej Cikoto et Janis Mendriks), s'explique par plusieurs raisons : la hâte dans la collecte des témoignages, une certaine inattention qui s'est ensuivie de la part de la Congrégation des Pères Mariens, et également le laps de temps relativement court entre le recouvrement de l'indépendance par les pays précédemment dominés par le communisme et le début du procès. Dès les premiers mois qui ont suivi l'ouverture du procès par l'Archidiocèse de Moscou, sont apparues des opinions décidées de membres de la Congrégation et de certains fidèles laïcs selon lesquelles, outre les trois Mariens susmentionnés, d'autres Mariens avaient également donné leur vie comme martyrs pour le Christ et l'Église et qu'ils devaient être inclus dans le procès. Par conséquent, lors de sa session du 4 janvier 2019, le Conseil Général a décidé à l'unanimité de demander à la fois à la Congrégation pour les Causes des Saints et à l'Archidiocèse de Varsovie d'ajouter les deux prêtres mentionnés ci-dessus. Finalement, après avoir examiné les archives des Dicastères du Saint-Siège et avoir obtenu de leur part un *nihil obstat*, la Congrégation pour les Causes des Saints a approuvé, dans sa lettre du 9 février 2021, de joindre les deux candidats aux autels et a ouvert le procès du Vénérable Fabian et de ses 4 compagnons : "*Varsaviensis Beatificationis seu Declarationis Martyrii Servorum Dei Fabiani Abrantowicz et IV Sociorum, Sacerdotum Congregationis Clericorum Marianorum ab Immaculata Conceptione Beatae Virginis Mariae in odium Fidei, uti fertur,*

*interfectorum*". Par cet acte ont été conclues toutes les questions formelles pour ouvrir le procès et en assumant la responsabilité, en tant qu'Auteur de la cause.

### **Courtes biographies des Vénérables**

Les biographies des cinq Vénérables, quoiqu'elles diffèrent par leurs origines, les histoires de leur vie et leurs ministères accomplis pour le Christ et l'Église, ont une caractéristique commune : ils étaient tous membres de notre Congrégation et ont donné leur vie pour la foi.

Le Vénérable Fabian Abrantowicz est né le 14 septembre 1884. Après ses études au séminaire de l'archidiocèse de Mohylew à Saint-Pétersbourg et à l'Académie Diocésaine de Saint-Pétersbourg, il a reçu l'ordination sacerdotale le 9 novembre 1908, il a ensuite réalisé diverses tâches pastorales. Il a obtenu un doctorat en philosophie à Louvain (Belgique). En 1914, il a commencé son activité pastorale à Saint-Pétersbourg, où il a également été nommé professeur au séminaire. Après la chute de l'Empire russe et la fermeture du séminaire de Saint-Pétersbourg par les bolcheviks en mai 1918, il a été nommé recteur du séminaire diocésain de Mińsk par l'évêque ordinaire Z. Łoziński. Après l'occupation de Mińsk par les bolcheviks en 1920, F. Abrantowicz s'est rendu à Nowogródek, où il a mené diverses activités pastorales. En 1922, l'évêque Z. Łoziński l'a nommé professeur du petit séminaire nouvellement fondé à Nowogródek, ensuite juge au tribunal ecclésiastique, examinateur prosynodal, censeur de livres religieux, membre du conseil administratif du diocèse et du conseil d'administration du séminaire. En 1923, il est devenu prélat du chapitre, ensuite commissaire et visiteur apostolique des couvents, et, en 1924, vicaire général d'une partie du diocèse.

Il est entré dans notre Congrégation en 1926, et a commencé le noviciat à Drouïa. Il a d'abord travaillé à Drouïa, ensuite, le 5 mai 1928, le pape Pie XI l'a nommé Archimandrite et Ordinaire-Administrateur apostolique pour les catholiques russes de rite oriental dans toute la Chine, avec son siège à Harbin. Dès le début, il a rencontré de grandes difficultés pour organiser la mission qui lui avait été confiée. Presque tout manquait et les contacts avec le Saint-Siège étaient très limités. Cependant, c'est avec foi qu'il a entrepris les tâches qui lui avaient été confiées. Un an plus tard, il avait déjà ouvert un pensionnat pour des garçons russes - orphelins des terrains frontaliers. Avec le temps, cet orphelinat s'est transformé en lycée Saint-Nicolas. Comme la plupart des Russes étaient orthodoxes, il les a également englobés dans son activité pastorale. Durant les années 1930-1932, il a également exercé la fonction d'Ordinaire du rite latin.

En avril 1939, il est venu à Rome en visite *ad limina*, a ensuite assisté au Chapitre Général de la Congrégation des Pères Mariens, et en août de la même année, il s'est rendu en Pologne. En plus des couvents mariens, il a rendu visite à sa famille la plus proche à Nowogródek. Il s'y trouvait le 1<sup>er</sup> septembre 1939, lors du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Avant de retourner à Rome, il a décidé à se rendre à Lwów et d'y rendre visite aux évêques gréco-catholiques de la ville : le métropolite A. Szeptycki, l'évêque J. Slipyj et l'évêque M. Czarnecki. Là, il est tombé malade et a été soigné à l'hôpital, après quoi il a décidé de quitter les territoires occupés par l'Union Soviétique et de rejoindre les territoires polonais occupés par les Allemands. Alors qu'il traversait la frontière près de Rawa Ruska, il a été arrêté par les Allemands, qui l'ont ensuite remis aux gardes-frontières soviétiques. Le 22 octobre 1939, il a été arrêté et remis au NKVD à Lwów. Il a rapidement été accusé d'appartenance à une congrégation religieuse catholique, de lutte active contre le pouvoir soviétique et d'activité contre le communisme. En janvier 1941, il a été emmené à

la prison de Butyrki à Moscou. Le 23 avril 1942, une cellule spéciale du NKVD l'a condamné à 10 ans de prison à Karaganda (Kazakhstan), mais pour des raisons inconnues, il n'a jamais quitté la prison. C'est là que, le 2 janvier 1946, il est mort *ex aerumnis carceris*, donnant un témoignage émouvant de sa foi non seulement à ses codétenus mais également à ses bourreaux qui l'avaient cruellement supplicié, le conduisant ainsi à la mort.

**Le Vénérable Andrzej Cikoto** est né le 5 décembre 1891. Il a été ordonné prêtre à Saint-Petersbourg le 13 juin 1914. Sur le plan pastoral, il a travaillé d'abord comme curé à Mołodeczno, puis à Mińsk, en tant que procureur du séminaire et professeur de théologie fondamentale. Après la fermeture du séminaire de Mińsk, il est retourné dans le diocèse de Vilnius et a rejoint la Congrégation des Pères Mariens. Il a prononcé ses vœux religieux le 24 septembre 1920. Après un court séjour aux Etats-Unis, il est retourné en Pologne et a commencé l'organisation du couvent des Pères Mariens à Drouïa. Il a mené là diverses et riches activités : pastorales, éducatives, caritatives, culturelles et sociales. Lors du Chapitre Général de 1933, il a été élu Supérieur Général et a exercé sa fonction avec créativité et souci pour la Congrégation. Après l'élection du nouveau Supérieur général en 1939 et après l'emprisonnement du Vénérable Fabian Abrantowicz par le NKVD, le pape Pie XII l'a nommé administrateur apostolique pour les catholiques de rite oriental à Harbin ; il est lors passé au rite oriental. Le 22 décembre 1948, la milice chinoise a encerclé la mission de Harbin et arrêté tous les Mariens, dont le Vénérable Andrzej et quelques personnes laïques. Trois jours plus tard, ils ont tous été remis au NKVD. Le Vénérable a d'abord été emprisonné dans la ville sibérienne de Tchita. Il a été accusé notamment de propagande contre l'Union Soviétique et d'espionnage pour le Vatican. Le 28 septembre 1949, il a été condamné par le NKVD à 25 ans de travaux forcés dans les goulags. Il est passé par quelques goulags et a finalement été amené à Taïchet. Durant ses séjours dans les goulags, il s'est efforcé de célébrer l'Eucharistie quotidiennement, il a confessé, a distribué la Sainte Communion et a été un modèle pour les autres prêtres et les croyants. Après la dégradation de sa santé tout au début de lourds interrogatoires, son état s'est constamment détérioré. Il est mort *ex aerumnis carceris* à l'hôpital de la prison d'"Oziernoje" (Kazakhstan) le 13 février 1952.

**Le Vénérable Eugeniusz Kulesza** est né le 8 mars 1891. Il est entré dans la Congrégation des Pères Mariens le 1<sup>er</sup> janvier 1915. Il a reçu l'ordination sacerdotale le 2 octobre 1921 et a obtenu son doctorat en théologie le 10 janvier 1924 à l'Université catholique de Fribourg, en Suisse. A partir de 1926, il a servi au Collège des Pères Mariens de Bielany à Varsovie : d'abord comme secrétaire, professeur de philosophie et de religion, comme formateur et confesseur des élèves, et à partir de 1936 comme directeur efficace et représentant talentueux de la Congrégation auprès de l'école et des autorités de Pologne – il a réalisé entre autres la réforme organisationnelle et financière du Collège. En 1938, après que les autorités administratives polonaises ont fait partir les Mariens d'origine biélorusses de la maison religieuse de Drouïa, le Vénérable Eugeniusz y a été envoyé par ses supérieurs afin de sauver le couvent. Celui-ci se trouvait alors dans une situation très difficile. Là, en peu de temps, il s'est fait connaître comme un bon supérieur, un directeur talentueux, un homme plein d'enthousiasme et de sainteté personnelle. À partir de l'occupation soviétique (1939), il s'est consacré entièrement à la pastorale, prêchant des sermons et des retraites, entendant sans répit les confessions, encourageant les prêtres et les religieuses, les instruisant sur la manière de défendre la foi et les fidèles face aux persécutions des bolcheviks, et les avertissant de ne pas s'engager dans les affaires politiques. Après le début de la guerre

germano-bolchévique (1941), il a été arrêté le 30 juin 1941 et assassiné par des soldats soviétiques fuyant les Allemands. Quelques jours plus tard, les fidèles ont retrouvé son corps et l'ont enterré près de l'église de Drouïa. Il a été reconnu immédiatement et spontanément comme un martyr par les fidèles.

**Le Vénérable Vladislovas (alias Vladas) Mažonas** est né le 24 juin 1881. Il a reçu l'ordination sacerdotale le 29 juin 1906. Il est entré dans la Congrégation des Pères Mariens le 4 septembre 1924, après quoi il a servi notamment à Mariampole comme formateur de la jeunesse et rédacteur en chef de la revue catholique "Šaltinis", bien connue à cette époque, où il a notamment écrit au sujet de la persécution de l'Église en Union Soviétique. De 1932 à 1934, il s'est occupé de la pastorale des Lituaniens à Londres. En 1934, il a été envoyé à Harbin, en Mandchourie, pour aider l'Ordinariat Russe de rite Byzantino-Slave dirigé par la Congrégation des Pères Mariens. Dévoué et créatif dans son ministère, il a notamment été supérieur adjoint de la mission, formateur et professeur de religion dans toutes les écoles de l'Ordinariat, et rédacteur de la revue "Katoliczeskij Wiestnik" (Héraut Catholique), l'organe officiel de l'Ordinariat. En 1938, il est retourné en Lituanie, à Mariampole, où il a été de nouveau rédacteur en chef du magazine "Šaltinis". Après l'occupation de la Lituanie par l'Union soviétique (1940), il a été arrêté par le NKVD le 14 juin 1941 et déporté à Kraslag, à la station de Rieszoty, camp n° 7, non loin du lac Baïkal, dans la région de Krasnoïarsk, en Sibérie. Là, il a été soumis à de très lourds interrogatoires et à des tortures, suite auxquels il a irrémédiablement perdu la santé. On l'a accusé d'activité révolutionnaire et d'animosité envers l'Union soviétique, découlant de convictions religieuses et personnelles. Le 21 avril 1942, il a été condamné à mort. La sentence n'a cependant pas été exécutée, car on a décidé de l'envoyer à Moscou pour de nouveaux interrogatoires, où il est arrivé seulement en février 1944 et a immédiatement été envoyé à l'hôpital de la prison de Boutyrka à Moscou. Il y est mort en janvier 1945, *ex aerumnis carceris*, fidèle à sa foi jusqu'au bout.

**Le Vénérable Janis Mendriks** est né le 21 janvier 1907. Il est entré dans la Congrégation des Pères Mariens le 26 octobre 1926. Ordonné prêtre le 3 avril 1938, il a servi avec zèle dans la paroisse des Pères Mariens à Vilani ainsi que dans quelques paroisses voisines, et, durant la Seconde Guerre mondiale dans diverses localités. Après l'occupation de la Lettonie par les Allemands, il a été nommé curé à Ostrone. Pendant son ministère, des partisans ont tué, sur le territoire de la paroisse, un policier qui avait collaboré avec les Allemands. Les autorités d'occupation ont ordonné des funérailles catholiques solennelles, mais le Vénérable a refusé, arguant que l'homme tué vivait dans un péché publiquement connu : la cohabitation sans le sacrement du mariage. Lorsque, durant la nuit précédant l'enterrement, des inconnus ont rebouché la tombe précédemment préparée et en ont creusé une autre à l'extérieur du cimetière, les autorités occupantes ont rejeté toute la responsabilité sur le curé. Après de multiples interrogatoires et la menace d'être transporté dans un camp de concentration, le Vénérable, avec l'accord de ses supérieurs, s'est échappé et s'est caché durant environ deux ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la guerre en 1944. Au début de la seconde occupation soviétique, il a commencé son service en tant que curé. Le 25 octobre 1950, il a été arrêté par les autorités soviétiques et, le 24 mars 1951, condamné à 10 ans de travaux forcés dans le camp de travail de Workuta pour "propagande antisoviétique". Pendant son séjour au camp de travail, empli de zèle pour le salut des âmes, il a poursuivi secrètement et avec dévouement son travail pastoral parmi les prisonniers. Lors du dégel qui a suivi la mort de Staline (5 mars 1953), les prisonniers se sont mis en grève dans le but de

retrouver leur liberté. Les autorités du camp ont fait appel à l'armée, qui a encerclé le camp le 1<sup>er</sup> août 1953. Le Vénérable Janis, convaincu qu'en tant que prêtre il devait aller là où mouraient les gens et les préparer à rencontrer Dieu, est allé au premier rang des prisonniers. Il est mort fusillé en prononçant la formule d'absolution : "*Misereatur vestri Omnipotens Deus...*".

Chers Confrères,

L'Église a toujours sauvegardé la mémoire des saints, montrant aux fidèles leur exemple de sainteté à la suite du Christ (cf. Instruction *Sanctorum Mater*). En tant que fils de l'Église, nous avons le devoir d'assumer la tâche d'extraire de l'histoire et de présenter ceux de nos Confrères qui, fidèles dans la foi jusqu'à la fin, ont donné leur vie pour le Christ au service de l'homme. Les biographies des cinq Vénérables, brièvement décrites dans cette lettre, devraient être soigneusement analysées, développées et présentées à l'évaluation des commissions compétentes dans le cadre du procès de béatification pour la reconnaissance de leur martyre. Dans le cas des martyrs, on ne mène plus de procès de discernement d'un miracle comme signe de l'intervention spéciale de Dieu, confirmant pour l'Église que Dieu veut élever un candidat sur les autels. Le martyr est en soi une révélation de la puissance de Dieu et une imitation parfaite du Christ dans Sa passion.

Dans un intérêt bien compris du procès du Vénérable Fabian et de ses quatre compagnons, aussi bien que celui de notre communauté religieuse, il faut populariser leur connaissance parmi les fidèles et les encourager à prier pour leur béatification, éventuellement à prier pour obtenir des grâces et des miracles par leur intercession. Et c'est notre tâche. Je vous encourage donc à approfondir les biographies des Vénérables, à aborder au cours des études les questions historiques autant que théologiques liées à leur vie et à leur enseignement, à écrire à leur sujet des travaux de fin d'études du séminaire, etc. Dans un avenir proche seront nommés des vice-postulateurs pour ce procès. Nous avons l'espoir dans la miséricorde du Seigneur qu'ils seront élevés à la gloire des autels, comme témoins crédibles du Christ crucifié et ressuscité. Nous confions l'avenir du procès à Dieu Lui-même dans la prière :

Dieu tout-puissant et miséricordieux, Toi qui as accordé à nos confrères, le Vénérable Fabian et à ses quatre compagnons : Andrzej, Eugeniusz, Janis et Vladas, la grâce du martyre et les as appelés à être les témoins de la Passion et de la Résurrection de Ton Fils, nous Te prions qu'ils soient élevés à la gloire des autels et que nous, vivant le charisme de notre Congrégation, nous consacrons fidèlement notre vie, jusqu'à la fin, au service de l'Église pour le salut du monde. Nous le demandons par le Christ notre Seigneur. Amen.



*Andrzej Pakuła*  
Andrzej Pakuła, MIC  
Supérieur Général